

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DU PETIT
SAINT-DIE DURANT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT AU RESEAU
D'ASSAINISSEMENT**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Président de la Communauté de
Communes, Président du Pays de la Déodatie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter de ce jour, et jusqu'à la fin des travaux de raccordement au réseau
d'assainissement, rue du Petit Saint-Dié, au niveau du carrefour avec la rue Déodat,

- La circulation sera mise à sens alternés, réglée par panneaux, ou par feux, selon les
nécessités du chantier.

Article 2 : Les panneaux de signalisation temporaire seront mis en place par l'entreprise.
Le chantier sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : Le Directeur Général des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police municipale et le Directeur des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne,
de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 1^{er} décembre 2015

Le Maire,



Pour le Maire,
Le Directeur Général des Services
BRUNO DIDIER

David VALENCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name 'BRUNO DIDIER'.